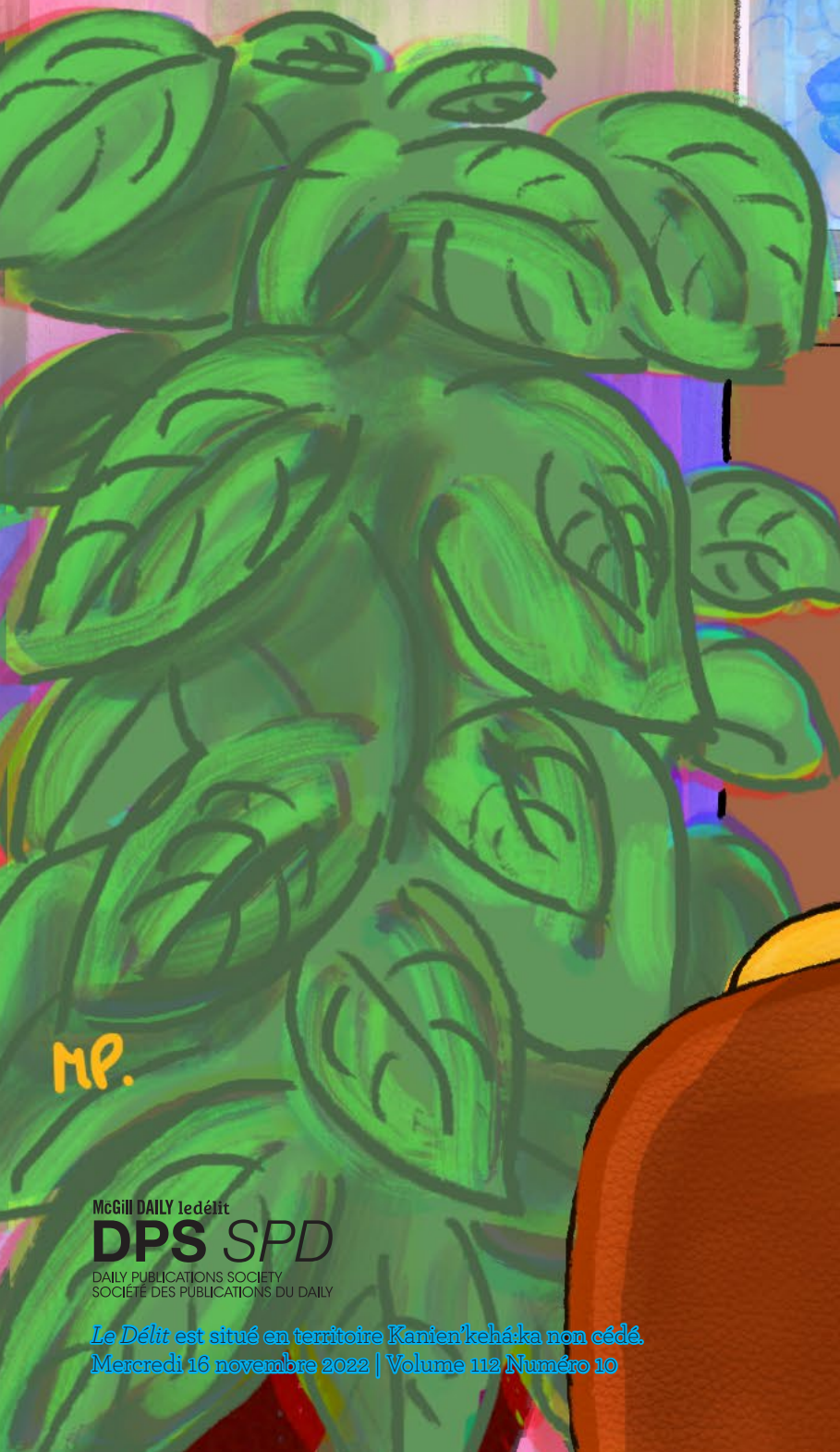
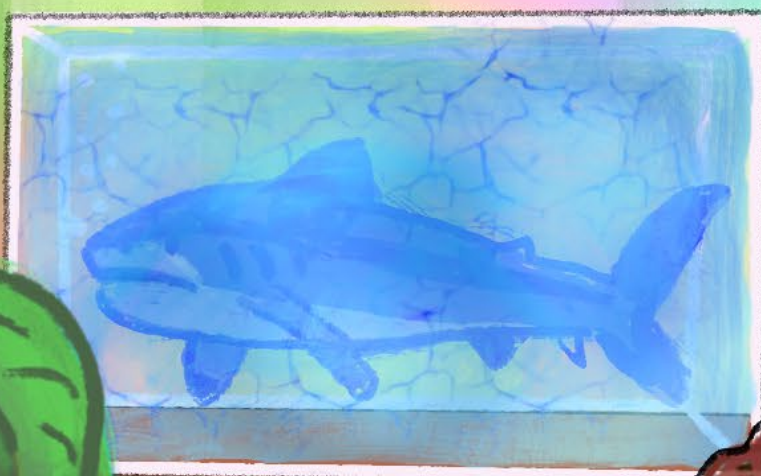


ledélit

Publié par la Société des publications du Daily, une association étudiante de l'Université McGill



nr.

McGill DAILY ledélit
DPS SPD
DAILY PUBLICATIONS SOCIETY
SOCIÉTÉ DES PUBLICATIONS DU DAILY

Le Délit est situé en territoire Kanien'kehá:ka non cédé.
Mercredi 16 novembre 2022 | Volume 112 Numéro 10

On vote OUI depuis 1977

ÉDITORIAL

rec@delitfrancais.com

Le Délit a besoin de vous

Le Délit est né en 1977. Il a porté plusieurs noms : *Le McGill Daily*, *Le McGill Daily français*, *Le Délit français*... Aujourd'hui, 45 ans plus tard, l'existence du *Délit*, unique journal francophone de l'Université McGill, est toujours aussi pertinente.

« Une édition francophone ne peut avoir qu'un effet positif, car elle permettra l'expression des sentiments d'une minorité culturelle en Amérique qui est majoritaire au Québec ». Dans son éditorial du 20 septembre 1977, *Le McGill Daily* évoquait l'importance cruciale d'offrir une plateforme d'expression à la communauté francophone de l'Université McGill, dont la proportion au sein du corps étudiant – 20% – n'a pas changé entre 1977 et 2022. Bien que ce pourcentage soit resté stable au cours du dernier demi-siècle, les voix au sein de cette communauté francophone mcgilloise se sont diversifiées. Parmi les étudiant·e·s internationaux·es accueilli·e·s par McGill, environ 20% proviennent de la francophonie mondiale : du Maroc à la France, en passant par le Cameroun et la Belgique. *Le Délit* offre également aux francophiles anglophones et allophones une occasion de s'exprimer en français, d'améliorer leur maîtrise de cette langue et de réduire le fossé social que peut occasionner la barrière linguistique ; *Le McGill Daily* espérait déjà en ce 20 septembre 1977 permettre à tous·tes « de mieux comprendre les aspirations de leurs voisins » en vue d'élaborer « un Québec meilleur ». Les francophones et francophiles de l'Université McGill sont donc loin de former un bloc monolithique. *Le Délit* se veut ainsi le « diffuseur public » de cette communauté pluraliste et ouverte, une plateforme d'expression destinée à la francophonie mcgilloise dans toute sa diversité.

Le Délit, en plus d'offrir une tribune aux francophones et francophiles, est également une source essentielle d'information – en français – sur le campus. Il veille aux enjeux qui touchent directement sa communauté, notamment en ce qui concerne les droits des étudiant·e·s francophones. Les reportages d'investigation du *Délit* ne se limitent toutefois pas aux questions linguistiques. En effet, sa réputation n'est plus à faire dans le domaine du journalisme d'enquête, alors que les thèmes de ses articles ont souvent été repris par les grands médias québécois. Ce fut entre autres le cas de ses dossiers sur l'enseignement d'œuvres jugées offensantes à McGill et sur la santé mentale des étudiant·e·s de la Faculté de médecine.

La qualité journalistique des articles du *Délit* est certainement attribuable à la rigueur et au dévouement des membres de son conseil éditorial. Ces journalistes en devenir, également étudiant·e·s à

temps plein, sont tenu·e·s aux standards professionnels du Guide de déontologie journalistique du Conseil de presse du Québec. Ouvert à tous·tes les étudiant·e·s désirant s'impliquer, *Le Délit* est ainsi une école de journalisme accessible au sein d'une université qui n'offre aucune formation semblable. Au fil des années, des ancien·e·s du *Délit* ont poursuivi des carrières en journalisme auprès de grands médias et diffuseurs publics comme *Radio-Canada*, *La Presse*, *Le Journal de Montréal*, *Le Droit* et *TF1*.

En 45 ans d'existence, *Le Délit* a vécu sa part d'obstacles. Avant même sa création, des voix s'élevaient pour dénoncer l'avènement du premier journal francophone de l'Université McGill. Dans l'édition du 19 septembre 1977 du *McGill Daily*, soit le jour précédant la parution de la première édition française de la publication, une lettre intitulée *French, with tears* signée par « *an irate mother* » affirmait que l'impression d'une édition hebdomadaire en français était une « *sottise* », une « *action scandaleuse* » qui allait « *détruire* » l'Université et « *miner l'unité canadienne* ». À ces frustrations empreintes de préjugés, exprimées il y a presque un demi-siècle, se sont ajoutées dans les dernières semaines des actions concrètes et ciblées témoignant d'une volonté de rayer l'unique journal francophone de l'Université McGill des présentoirs du campus. Confronté maintes fois à l'opposition et à l'hostilité au sein d'une marée anglophone, *Le Délit* a persisté, redoublant d'efforts face à chaque obstacle, pour faire valoir sa pertinence à la communauté étudiante.

À l'instant même où vous lisez ces lignes, l'avenir du *Délit* est entre vos mains. Du 14 au 18 novembre 2022, la Société des publications du Daily (SPD) demande un renouvellement des frais qui financent nos activités dans le cadre du référendum d'automne de l'Association étudiante de l'Université McGill (AÉUM). Sans cette source de revenu, *Le Délit* ne pourra pas continuer d'offrir à la communauté francophone de l'Université McGill une plateforme d'expression ainsi qu'une couverture et une formation journalistiques réputées, car les revenus publicitaires sont insuffisants pour nous garder à flot. En somme, il s'agit d'un référendum d'existence : si les frais ne sont pas renouvelés, *Le Délit* sera contraint de cesser ses activités. Une majorité du « non » marquerait ainsi la fin de l'unique journal francophone de l'Université McGill. Après avoir persisté pendant près de 50 ans face à de multiples contestations, il serait tragique que *Le Délit* meure, dans l'indifférence généralisée, par manque de votes ou de voix favorables. Nous vous implorons de ne pas laisser cela se produire.

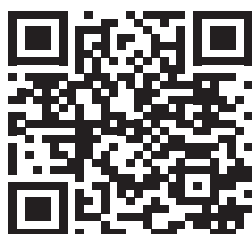
En solidarité,

GABRIELLE GENEST

Rédactrice en chef

Au nom du conseil éditorial du Délit

Pour voter et faire entendre votre voix sur l'avenir du Délit, du Daily et de la SPD, rendez-vous sur la plateforme ssmu.simplyvoting.com du 14 au 18 novembre 2022, via le code QR ci-bas.



ledélit

Le seul journal francophone
de l'Université McGill

RÉDACTION

3480 rue McTavish, bureau 107

Montréal (Québec) H3A 1B5

Téléphone : +1 514 398-6790

Rédactrice en chef

rec@delitfrancais.com

Gabrielle Genest

Actualités

actualites@delitfrancais.com

Alexia Leclerc

Béatrice Vallières

Vacant

Culture

artsculture@delitfrancais.com

Sophie Ji

Louis Ponchon

Société

societe@delitfrancais.com

Opinion - Malo Salmon

Enquête - Myriam Bourry-Shalabi

Vie nocturne

vienocturne@delitfrancais.com

Alexandre Gontier

Coordonnateur de la production

production@delitfrancais.com

Léonard Smith

Visuel

visuel@delitfrancais.com

Marie Prince

Laura Tobon

Multimédias

multimedias@delitfrancais.com

Dilara Bhuiyan

Vacant

Coordonnateur·rice·s de la correction

correction@delitfrancais.com

Camille Matuszyk

Paul Hajage

Webmestre

web@delitfrancais.com

Mathieu Ménard

Coordonnatrices réseaux sociaux

reso@delitfrancais.com

Anna Henry

Célia Petrisans

Contributeur·rice·s

Sophie Lachance, Alexandrine Lahaie, Natacha Papieau.

Couverture

Marie Prince

BUREAU PUBLICITAIRE

3480 rue McTavish, bureau B•26

Montréal (Québec) H3A 0E7

Téléphone : +1 514 398-6790

ads@dailypublications.org

Publicité et direction générale

Boris Shedov

Représentante en ventes

Letty Matteo

Photocomposition

Mathieu Ménard

The McGill Daily

coordinating@mcgilldaily.com

Anna Zavelisky

Conseil d'administration de la SPD

Salyor Catlin, Louis Favreau, Gabrielle Genest, Natacha Ho Papieau, Asa Kohn, Philippe Shi, Boris Shedov, Laura Tobon, Anna Zavelisky.

Les opinions exprimées dans les pages du *Délit* sont celles de leurs auteur·e·s et ne reflètent pas les politiques ou les positions officielles de l'Université McGill. *Le Délit* n'est pas affilié à l'Université McGill.

Le Délit est situé en territoire Kanien'kehá:ka non-cédé.

L'usage du masculin dans les pages du *Délit* vise à alléger le texte et ne se veut nullement discriminatoire.

Les opinions de nos contributeurs ne reflètent pas nécessairement celles de l'équipe de la rédaction.

Le Délit (ISSN 1192-4609) est publié la plupart des mercredis par la Société des publications du Daily (SPD). Il encourage la reproduction de ses articles originaux à condition d'en mentionner la source (sauf dans le cas d'articles et d'illustrations dont les droits ont été auparavant réservés). L'équipe du *Délit* n'endosse pas nécessairement les produits dont la publicité paraît dans le journal. Imprimé sur du papier recyclé format tabloïde par Imprimeries Transcontinental Transmag, Anjou (Québec).

Un premier syndicat de professeur·e·s à l'Université McGill

Les professeur·e·s de droit ont gain de cause devant le Tribunal administratif du travail.

GABRIELLE GENEST
Rédactrice en chef

Le 7 novembre dernier, le juge Jean-François Séguin du Tribunal administratif du travail (TAT) a rendu une décision historique en ce qui concerne les relations industrielles au sein du milieu universitaire québécois : l'Association mcgillienne des professeur·e·s de droit (AMPD) a reçu la sanction du tribunal pour former le premier syndicat de professeur·e·s de l'Université McGill. Après des mois d'audiences virtuelles et en personne, parfois houleuses, la décision du TAT est tombée un an jour pour jour après le dépôt de la requête en accréditation de l'AMPD.

La pandémie comme élément déclencheur

La rentrée de l'automne 2021 a été marquée par des tensions entre les professeur·e·s de droit et l'administration mcgilloise. À l'époque, le débat sur l'imposition de la vaccination obligatoire faisait rage. Une lettre signée par 35 membres de la Faculté de droit avait été mise en circulation, argumentant qu'il était possible d'imposer la vaccination de manière compatible avec la Charte des droits et libertés de la personne. L'administration mcgilloise n'avait pas changé sa position : elle n'imposerait pas la vaccination obligatoire sur son campus, niant que son approche posait un risque indu

aux membres vulnérables de sa communauté. En refusant les arguments mis de l'avant dans la lettre, « la réponse de l'Université était d'enseigner le droit aux professeurs de droit », affirme au *Délit* le professeur Richard Janda, membre de l'exécutif de l'AMPD. En conjonction avec l'exigence d'enseignement en présentiel sous peine de sanctions disciplinaires, cette situation aurait « dramatisé la volonté des professeurs de droit de participer à la création des politiques [qui leur sont] applicables », maintient le professeur Janda.

La réaction de McGill face à la pandémie aurait été symptomatique d'une « tendance lourde à la centralisation » au sein de l'Université, selon le professeur Janda. « L'Université est devenue un organisme beaucoup plus corporatif dans son organisation et sa gouvernance, et les professeurs ne sont pas consultés », indique-t-il. Les professeur·e·s se retrouveraient ainsi en situation de vulnérabilité face à l'Université, « sans moyens » dans des situations telles que le congédiement d'un·e collègue.

Pour le professeur Janda, il est crucial de préserver l'autonomie de la Faculté de droit, et, pour cela, il faut « que le Conseil de la Faculté redevienne un endroit décisionnel ». Il évoque la nature singulière de la Faculté de droit – bilingue et transsystémique – pour souligner en quoi il est important que les politiques d'ensei-

gnement universitaires reflètent la réalité spécifique du Pavillon Chancellor Day.

La décision et les audiences qui l'ont précédée

La réalité unique de la Faculté de droit a été un élément crucial de l'analyse du Tribunal administratif du travail. En effet, l'Université contestait la validité de l'AMPD comme unité de négociation proposée, plaidant que l'unité appropriée devrait plutôt inclure tous les professeur·e·s à son emploi. Or, le tribunal n'a pas été convaincu par les arguments de McGill selon lesquels la Faculté de droit n'est qu'une part, comme toutes les autres facultés et départements, du tout « extrêmement centralisé » que forme l'Université. Le tribunal a d'ailleurs souligné qu'il n'était pas anodin que McGill elle-même ait reconnu que « les professeurs de la Faculté de droit forment possiblement un groupe distinct ».

« La réponse de l'Université était d'enseigner le droit aux professeur·e·s de droit »

Le professeur Richard Janda

Le Délit a été en mesure d'assister à plusieurs des audiences virtuelles du TAT, notamment lors des contre-interrogatoires du Provost Christopher Manfredi et du Doyen de la Faculté de droit Robert Leckey. Les échanges entre les avocat·e·s

de l'Association et de l'Employeur, respectivement Me Sibel Ataogul et Me Corrado De Stefano, étaient parfois houleux, surtout lors des nombreuses objections. À plusieurs reprises, le juge Jean-François Séguin a été tenu d'intervenir, reconnaissant que « les choses s'enflamm[ai]ent » et prenaient une tournure « un peu chaotique », invitant les avocat·e·s à « calmer le jeu ».

Faut-il craindre la grève?

Interrogé à savoir si les étudiant·e·s de la Faculté de droit devaient maintenant craindre une grève de leurs professeur·e·s, le professeur Janda s'est voulu rassurant. « Le Code du travail est assez bien rédigé », affirme-t-il, « son orientation est d'éviter que la négociation de la première convention collective mène à une situation de grève ». En outre, selon le professeur, les principales revendications de l'AMPD concerneront davantage des enjeux de gouvernance, d'autonomie et de transparence au

qu'elle « reconnaît la décision rendue » et qu'elle examinera la décision « de manière approfondie au cours des prochaines semaines ».

Quel impact pour les étudiant·e·s?

Interrogé à savoir ce que la décision du tribunal changera concrètement pour les étudiant·e·s de la Faculté de droit, le professeur Janda anticipe des retombées positives : « Si nous réussissons à rendre la gouvernance de la Faculté plus robuste et si le Conseil de la Faculté devient plus important, la voix des étudiant·e·s sera renforcée par notre désir d'investir ces instances de plus de pouvoirs ». En effet, des représentant·e·s étudiant·e·s siègent au Conseil de la Faculté et, aux dires du professeur Janda, ont déjà utilisé cette position pour contribuer au développement de la Faculté, notamment en promouvant l'adoption du programme transsystémique.

Casey Broughton, étudiante en droit de deuxième année, fait écho à cet espoir d'impact positif pour les étudiant·e·s de la Faculté : « *il y a une plus grande opportunité de solidarité forte entre les professeurs et les étudiants* ». Casey a manifesté son soutien à la cause de ses professeur·e·s en rédigeant des lettres au Doyen Leckey, en changeant sa photo de profil Zoom pour afficher le message « *Laissez-les se syndiquer (Let them unionize)* » et en assistant aux audiences du TAT virtuellement et en personne. Elle n'était d'ailleurs pas la seule : « *Je pense que la présence des étudiants lors des audiences a envoyé un message à McGill, en signalant que c'est un enjeu qu'on suit attentivement et sur lequel on veut attirer de l'attention.* »

Ramener McGill dans le contexte québécois

Commentant le contexte ayant précédé les démarches de syndicalisation de l'AMPD, le professeur Janda note que l'état des relations industrielles à McGill semblait refléter une mentalité des années 1960. « On a l'impression que McGill s'inscrit dans une réalité autre que la réalité québécoise », affirme-t-il. En effet, jusqu'à présent, McGill faisait maille à part des autres universités de la province en n'ayant aucun syndicat professoral. « Avec ce qui vient de se produire, la Faculté de droit rejoint la communauté québécoise », affirme le professeur Richard Janda. ☉

niveau de la Faculté de droit, plutôt que des questions purement économiques. « Ce n'est pas demain la veille que les professeurs de droit voudront être en situation de grève pour insister sur des augmentations salariales », ajoute-t-il.

Bien que le professeur Janda estime que la situation n'évoluera probablement pas dans la direction de la grève, une décision de l'Université pourrait selon lui changer la donne. En effet, si McGill choisit d'entamer un processus de révision judiciaire (le mécanisme d'appel des décisions des tribunaux administratifs), elle risquerait d'« empoisonner les rapports [entre l'Association et l'Université] dès le départ », selon le professeur.

Pour l'instant, l'Université n'a pas publiquement renoncé à porter la décision du TAT en révision judiciaire. Elle dispose de 30 jours après la publication de la décision, soit jusqu'au 7 décembre, pour annoncer ses intentions. Interrogée par *Le Délit*, l'Université s'est limitée à dire, par le biais de sa relationniste des médias Frédérique Mazerolle,



LAURA TOBON | LE DÉLIT

Loi 21: Une perspective féministe intersectionnelle à la Cour d'appel

Deux organisations féministes conjuguent leurs forces pour prouver l'invalidité de la Loi 21.

ALEXIA LECLERC
Éditrice Actuatliés
ALEXANDRINE LAHAIE
Contributeurice

Le mardi 8 novembre dernier, les représentant·e·s de la Fédération des femmes du Québec (FFQ) et du Fonds d'action et d'éducation juridique pour les femmes (FAEJ) ont été entendu·e·s à la Cour d'appel dans le cadre de l'affaire *Hak c. Procureur général du Québec* (Hak). L'objectif de leur démarche est de faire reconnaître que la Loi sur la laïcité de l'État (Loi 21) est inconstitutionnelle, puisqu'elle « porte atteinte au droit fondamental d'égalité des genres prévu à l'article 28 de la Charte canadienne des droits et libertés », peut-on lire dans le communiqué transmis au *Délit* par le FAEJ et la FFQ.

Le contexte de la contestation

La Loi 21, adoptée en 2019, empêche les personnes qui portent des signes religieux visibles d'exercer certaines fonctions publiques. La Loi fait appel notamment à la clause dérogatoire de la Charte canadienne des droits et libertés (Charte canadienne), qui permet aux gouvernements de déroger à certains droits et libertés, comme la liberté de religion ou le droit à l'égalité, pour une durée renouvelable maximale de cinq ans.

« Si l'on confère à cet article la portée défendue par la FFQ et le FAEJ, cela mènerait logiquement à la conclusion que la Loi 21 est inconstitutionnelle »

Même si la loi vise théoriquement tous les signes religieux, Mme Nathalie Léger, membre du FAEJ et porte-parole de la démarche conjointe, précise que, concrètement, elle affecte surtout les femmes musulmanes qui portent le voile et qui veulent être enseignantes. La Loi a été contestée en 2019 par plusieurs parties, dont

Mme Ichrak Nourel Hak, une étudiante en enseignement qui porte le hijab. En 2021, le juge Marc-André Blanchard de la Cour supérieure a conclu au terme du procès que la Loi 21 violait les articles 3 et 23 de la Charte canadienne, qui protègent respectivement le droit à l'éligibilité aux élections législatives provinciales et les droits des minorités linguistiques. En vertu de ce jugement de première instance, la Loi 21 ne s'appliquerait donc pas aux candidat·e·s aux élections ni aux enseignant·e·s dans les commissions scolaires anglophones. Concernant l'argument fondé sur l'article 28 de la Charte canadienne, qui prévoit que les droits et libertés de cette Charte sont garantis également aux personnes des deux sexes (indépendamment des autres dispositions) le juge Blanchard a conclu que cet article ne peut servir à invalider des dispositions législatives, ayant seulement une portée interprétative, contrairement à l'article 15 qui prévoit le droit à l'égalité. La décision du juge Blanchard a été portée en appel.

Une alliance féministe intersectionnelle

Nathalie Léger explique au *Délit* que le FAEJ et la FFQ ont décidé de collaborer pour combiner leurs expertises respectives en vue de déposer un mémoire à la Cour d'appel dans le cadre de la contestation de la Loi 21. D'une part, le FAEJ détient une expertise juridique féministe pancanadienne, tandis que la FFQ détient une expertise de terrain en contexte québécois, lui permettant ainsi d'avoir une connaissance fine des enjeux en question dans le cadre de cette action légale. « On trouvait que c'était une alliance qui était porteuse pour les deux [organisations] », affirme-t-elle.

Le mandat commun de la FFQ et du FAEJ est de faire valoir le droit des femmes à l'égalité au Québec et au Canada. Ainsi, leur implication à titre d'intervenant ou « ami de la Cour », plutôt qu'en soutien à une partie a pour objectif d'éclairer la Cour sur une question précise, soit l'interprétation de l'article 28. Si l'on confère à cet article la portée défendue par la FFQ et le FAEJ, cela mènerait logiquement à la conclusion que la Loi 21 est inconstitutionnelle. Précisément, leur but est de fournir un cadre d'analyse dont

la Cour pourrait s'inspirer et même adopter pour faire valoir le droit des femmes à l'égalité. « La Loi couvre beaucoup plus large que le droit des femmes à l'égalité, mais nous, ce qui nous intéresse, ce n'est pas la question de la laïcité en tant que telle. En intervenant de manière amicale, on rappelle que notre objectif central est le droit des femmes à l'égalité », affirme Nathalie Léger.

Le FAEJ et la FFQ ont choisi d'intervenir pour s'assurer que la Cour ait accès à une vision différente de celle qui est présentée par d'autres groupes féministes. En effet, l'intervention du FAEJ et de la FFQ a mis de l'avant une perspective féministe intersectionnelle à travers laquelle l'agentivité des femmes est reconnue. Leur vision s'oppose ainsi à des argumentaires tels que ceux présentés par d'autres groupes impliqués dans la contestation judiciaire, comme l'organisation Pour les droits des femmes du Québec, qui défend la Loi 21 en argumentant que ce sont les religions plutôt que la Loi qui portent atteinte à l'égalité.

L'article 28 pour invalider la Loi 21

Le mémoire de la FFQ et du FAEJ, soumis au tribunal le 25 mars dernier, se fonde ainsi sur l'article 28. Le mémoire argumente que l'article 28 a une portée interprétative, mais aussi normative, en ce qu'il permettrait de déclarer

une loi inconstitutionnelle. Nathalie Léger explique qu'une des raisons pour lesquelles on doit donner cette portée normative à l'article 28 est que cette disposition représente un rempart pour ne pas mettre de côté le droit à l'égalité des genres, même lorsque la clause dérogatoire est utilisée, comme c'est le cas pour la Loi 21. « Ce serait une première que l'article 28 [soit] utilisé pour invali-

« La loi couvre beaucoup plus large que le droit des femmes à l'égalité, mais nous, ce qui nous intéresse, ce n'est pas la question de la laïcité en tant que telle. En intervenant de manière amicale, on rappelle que notre objectif central est le droit des femmes à l'égalité »

Nathalie Léger

der une loi », précise-t-elle.

La FFQ et le FAEJ mettent également en avant une approche intersectionnelle dans l'interprétation de l'article 28. L'intersectionnalité dans le contexte juridique est définie

par Nathalie Léger comme étant la reconnaissance que les motifs de discrimination (comme le fait d'être une femme et de porter le voile) sont interreliés. L'intersection des motifs produit une discrimination unique, qui ne peut se résumer à leur addition. Nathalie Léger souligne que « les femmes voilées musulmanes [ressentent] un impact plus grand [de la Loi 21] que juste des femmes ou des musulmans ». Leur mémoire précise que l'approche intersectionnelle doit guider l'analyse de l'article 28. Autrement, « l'on risquerait de mettre en œuvre une protection qui n'est pas inclusive et donc incomplète, en ce qu'elle autoriserait un législateur à adopter une loi dont l'effet réel est de compromettre les droits et libertés de groupes minoritaires d'un sexe », peut-on lire dans le mémoire.

À la question de savoir si la Cour est outillée et ouverte pour incorporer l'intersectionnalité à son analyse, Nathalie Léger répond que l'approche intersectionnelle est difficile à intégrer dans les mœurs juridiques. Les tribunaux sont prêts à reconnaître que c'est une notion importante, mais il est rare qu'ils l'appliquent substantiellement. Elle espère que dans ce cas-ci, la Cour adoptera une telle approche, mais elle mentionne que changer le droit se fait souvent à petits pas.

Les audiences à la Cour d'appel ont eu lieu du 7 au 18 novembre. Selon Nathalie Léger, le dossier se rendra certainement en Cour suprême étant donné les nombreuses contestations croisées et l'importance du dossier. ☉

LAURA TOBON | LE DÉLIT



Manifestation pour la rémunération des stages

Des centaines d'étudiant·e·s en colère prennent la rue.

BÉATRICE VALLIÈRES
Éditrice Actualités

Le jeudi 10 novembre, on pouvait lire les slogans « Attention à nos stagiaires... C'est peut-être la prof de vos enfants [sic] », « Ras-le-bol d'être bénévole », « Mon proprio n'accepte pas les paiements en expérience » dans les rues du centre-ville de Montréal dernier, alors que des centaines d'étudiant·e·s montréalais·es se réunissaient à la place Émilie-Gamelin afin de demander la rémunération des stages. La manifestation était organisée par le collectif *Un salaire pour tous les stagiaires* (SPTS), qui milite pour la salarisation des stages étudiants à travers le Québec. Elle regroupait des étudiant·e·s montréalais·es à travers plusieurs facultés et universités différentes. Pour leur part, les étudiant·e·s de la Faculté de sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) étaient déjà en grève depuis le 13 octobre dernier pour protester contre leurs conditions de stages.

Un enjeu social avant tout

« Comme toujours, le travail du "care", qui est fait majoritairement par des femmes et des gens assignés femmes à la naissance, n'est pas valorisé, ce que soit en milieu de travail ou dans la sphère domestique », lance Wolfgang Kayitalire, étudiant à la maîtrise en travail social à l'UQAM et orateur lors de l'événement. « Ce n'est qu'un autre exemple de l'exploitation des femmes sous le patriarcat », ajoute-t-il, soulignant que les stages dans des professions

typiquement masculines, comme le génie, sont rémunérés, tandis que ceux dans des professions typiquement féminines, comme l'enseignement, ne le sont pas.

En plus de mettre en lumière le rôle que joue la non-salarisation des stages dans le maintien et la reproduction des inégalités hommes-femmes, Wolfgang Kayitalire met en avant le rôle de cette politique sur les inégalités économiques. « Avec la non-salarisation des stages, les riches deviennent riches et les pauvres deviennent pauvres », résume-t-il.

« Avec la non-salarisation des stages, les riches deviennent riches et les pauvres deviennent pauvres »

Wolfgang Kayitalire

Éléonord Robert-D'Amour, étudiante en travail social à l'UQAM et cocoordinatrice de l'Association des étudiant·e·s au premier cycle en travail social de l'UQAM, insiste sur l'importance de rémunérer les stagiaires via un salaire et non pas par l'attribution d'une bourse, comme c'est souvent le cas dans les domaines à majorité typiquement féminine. En effet, la salarisation permet aux stagiaires de cotiser au chômage, au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) et au

BÉATRICE VALLIÈRES | LE DÉLIT



Régime de rentes, contrairement à la rémunération par bourse. Selon elle, l'absence de telles cotisations chez les stagiaires dans des domaines typiquement féminins a des répercussions financières à long terme pour les femmes.

Entre 2016 et 2019, une première vague de manifestations avait déjà eu lieu à l'UQAM, menant à la mise en place par le gouvernement du Québec du Programme de bourses de soutien à la persévérance et à la réussite des stagiaires. Cependant, ce programme a été suspendu par le gouvernement Legault avec la création à l'automne 2022 du programme Perspective Québec. Ce dernier offre des bourses de 2 500\$ aux étudiant·e·s de certains domaines ciblés, sans rémunération particulière pour les stages. Plusieurs associations étudiantes avaient exprimé leur déception face à ce changement opéré par le gouvernement, jugeant que les deux bourses ne répondaient pas aux mêmes objectifs. De plus, Éléonord Robert-D'Amour souligne que les bourses actuelles, lorsque mises au ratio du nombre d'heures de travail demandées dans le cadre d'un stage, correspondent à un salaire horaire d'environ 8\$ de l'heure, soit bien en-deçà du salaire minimum provincial de 14,25\$ de l'heure. Ce chiffre se situe encore plus loin du salaire médian d'un·e stagiaire en génie, qui se situe autour de 20\$ de l'heure.

Wolfgang Kayitalire souligne : « Quand on publie nos revendica-

tions en ligne, on reçoit des commentaires du genre : "arrête de te plaindre, si t'as envie d'être payée, devient ingénieure." [...] Mais si on devient tous ingénieurs, ça veut dire qu'on va vivre dans une société sans infirmières, sans travailleuses sociales, sans sexologues, sans éducatrices. Ça n'a aucun sens. »

L'UdeM se joint à la lutte

Dans la foule composée en majorité d'étudiant·e·s de l'UQAM, on trouvait quand même des étudiant·e·s des autres universités de Montréal. Audrey Bourgon, présidente de l'Association des étudiant·e·s en orthophonie et audiologie (ADÉOA) de l'Université de Montréal, souligne que son association

« Si on devient tous ingénieurs, ça veut dire qu'on va vivre dans une société sans infirmières, sans travailleuses sociales, sans sexologues, sans éducatrices. Ça n'a aucun sens »

Wolfgang Kayitalire

étudiante est en grève à la suite d'une assemblée générale du mardi 8 novembre dernier. « Ça n'est pas normal qu'on soit aux études à la Faculté de médecine, mais qu'on soit endettés et qu'on fasse autant de travail sans avoir de rémunération », a-t-elle affirmé au *Délit*.

« On fait un travail qui est super important et on manque de reconnaissance actuellement », déplore quant à elle Sandrine Roussel, étudiante à la maîtrise en orthophonie à l'Université de Montréal. « C'est un programme qui nous demande beaucoup, donc en parallèle on a pas forcément le temps de travailler », renchérit sa collègue, Cléo Saint-Martin.

Après avoir marché quelques heures à travers le centre-ville, scandant des slogans comme « Sauvons les stagiaires », les manifestant·e·s sont revenu·e·s vers le campus de l'UQAM, où des représentant·e·s de l'Association des étudiantes et des étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Montréal (ADEESE-UQAM) ont pris la parole devant la foule. Le 15 novembre prochain, les membres de l'ASEESE-UQAM sont convié·e·s à une assemblée de grève, dans laquelle il·elle·s seront appelé·e·s à voter pour reconduire leur grève du 21 novembre au 27 novembre prochains. ☹



BÉATRICE VALLIÈRES | LE DÉLIT

L'humain, la fourmi du cosmos

Est-ce socialement bénéfique de croire au sens de l'existence?



LAURA TOBON | LE DÉLIT

LÉONARD SMITH

Coordonnateur de la production

Isaac Newton, en expliquant comment nos corps se comportent à la surface de la Terre, a établi la loi universelle de la gravitation. La raison pour laquelle les corps sont attirés vers le centre de notre planète demeure toutefois étrangère au domaine des sciences expérimentales. Celles-ci peuvent permettre de comprendre le fonctionnement de phénomènes naturels, mais ne s'interrogent pas sur le motif d'existence de ces phénomènes. Or, en ignorant les raisons de ce qui est, il est impossible de trouver une signification au monde, à notre propre raison d'être... Pourquoi est-il important de croire au sens de l'existence? Il me semble que la valeur que l'on

représentations mentales ou les images que l'on se fait d'une situation, dont l'existence est invisible, existent bien pour la personne qui les conçoit. Le sens donné à l'existence, c'est sa raison d'être, ce qui la justifie, ce qui prouve sa valeur. Dans l'intérêt de cette proposition argumentative, on qualifiera alors de « sceptique » celui qui ne croit pas à une quelconque signification de l'existence.

J'argue toutefois que le sens donné à l'existence doit occuper une importance fondamentale pour toutes et tous, y compris pour les personnes qui refuseraient d'y adhérer intellectuellement. En effet, même si le sceptique pense qu'il n'y a pas de

d'agir et donc de vivre. Pour continuer à vivre, il doit en quelque sorte s'aveugler et trouver un sens dans une existence où il n'en voit pas. Le sceptique a besoin de se conforter dans l'idée que ce qu'il accomplit n'est pas inutile, voire que sa vie n'est pas vaine.

La position du sceptique demeure tout de même défendable, car l'humain est obligé de simplifier le monde dont il fait l'expérience, ce qui ne lui permet pas de le cerner dans toute sa complexité. L'humain ne donne pas un sens au véritable univers, mais à l'univers perçu, qui est une réduction de sa pensée. Dans *Le Monde comme volonté et comme représentation*, le philosophe allemand Arthur Schopenhauer explique que « l'univers entier n'est objet qu'à l'égard d'un sujet, perception que par rapport à un esprit percevant, en un mot, il est pure représentation ». En ce sens, le réel observable dépend de la vision subjective que s'en fait l'humain, fidèle à sa perception des choses. Le monde matériel n'est qu'une projection qui découle de la volonté. La volonté s'avère être la chose en soi, véritable dans son entièreté. L'humain ne peut expliquer le sens de sa représentation du monde, car celle-ci n'est que l'apparent déploiement d'une volonté hermétique à sa propre capacité de compréhension. Ainsi, l'humain demeure incapable d'expliquer pourquoi il existe. Un autre argument pouvant être

« Le sceptique a besoin de se conforter dans l'idée que ce qu'il accomplit n'est pas inutile, voire que sa vie n'est pas vaine »

avancé en faveur de la position sceptique est que le sens de la vie humaine est insignifiant à l'échelle de l'univers. Les actions entreprises sur la Terre n'occasionnent aucune répercussion sur la continuité d'existence de la galaxie. Dans cette optique, Jean Rostand, biologiste et moraliste français, explique que « la chute d'un empire ne compte pas plus que l'effondrement d'une fourmière sous les pieds d'un passant distrait ». La fourmi est à l'humain ce que l'humain est au cosmos. L'humain accorde naturellement une importance moindre aux êtres qu'il considère détenteurs d'une intelligence inférieure, et il en irait de même si une entité s'avérait nettement plus puissante et intelligente que l'humain. Cette entité l'anéantirait probablement avec le même ennui qu'un enfant bouchant le trou d'un nid de fourmis, ces petits êtres n'exerçant pas d'influence directe dans sa vie. Cette extermination de l'humain paraîtrait cruelle, voire gravissime dans la perspective humaine. D'un point de vue sidéral, une vie humaine et une vie de fourmi s'équivalent, parce que dans les deux cas, elles n'ont pas d'incidence sur le reste de l'univers. Une vie qui

n'engendre aucun effet dans le cosmos est une vie sans intérêt.

Or, même si l'humain est insignifiant à l'échelle sidérale, il ne l'est pas dans l'accomplissement de sa vie sur Terre. Donner un sens à son existence circonscrite - ou du moins en chercher un - se révèle essentiel, car cela permet de donner une implication concrète aux systèmes de valeurs sur lesquels nous nous basons pour entreprendre nos actions. Ces systèmes de valeurs, bien qu'ils puissent être jugés insignifiants du point de vue individuel, comportent une importance certaine, dans la mesure où le sens que nous attribuons au tissu social influe sur notre manière de manifester notre agentivité au sein de la collectivité. Sans faire reposer le fardeau de la responsabilité sociale uniquement sur les individus, le sens que nous donnons à notre propre existence doit nous permettre d'effectuer, à notre échelle, les changements que nous voulons voir dans le monde. Accorder un sens à sa propre vie, c'est aussi accorder une importance à notre raison d'être sur Terre et à la nécessité de tenir nos engagements sociaux vis-à-vis de l'existence des générations futures. ☹

« La fourmi est à l'humain ce que l'humain est au cosmos »

s'accorde individuellement influence aussi la manière d'envisager notre place dans le monde. Dans cette perspective, est-ce que donner un sens à sa propre vie nous est bénéfique socialement?

Le scepticisme de l'existence

Apportons d'abord quelques précisions préliminaires : l'existence sera entendue comme le fait d'exister, d'être dans le monde, de se trouver là concrètement. Toutefois, elle ne se rapporte pas nécessairement à une manifestation observable. Par exemple, les

raison d'être objective, il est dans l'obligation de donner un sens à sa propre existence. Dès qu'il entreprend une action, le sceptique se crée une morale pratique qui concorde avec son propre système de valeurs, car il accomplit ce geste en y percevant un bien ou un mal. La recherche du bien purement symbolique guide ses actions et permet de leur attribuer un sens illusoire. Un sceptique entièrement clairvoyant, confronté à l'insoutenable absurdité du monde, questionnerait en permanence la pertinence de ses actions, ce qui l'empêcherait

Écoanxiété et justice environnementale

SOPHIE LACHANCE

Contributrice

Selon un sondage Léger de 2021, 73% des Québécois-es de 18 à 34 ans se disent écoanxieux et écoanxieuses. Pour ces personnes, l'impact des changements climatiques se fait sentir sur leur santé mentale, causant de l'anxiété, de la colère et même un mal de vivre. Si vous êtes de ceux et celles dont le cœur palpite à la simple mention des nouveaux records de température, gardez en tête les propos de la chanteuse et activiste américaine Joan Baez : « *l'action est l'antidote du désespoir* ». Au-delà des figures de style, Baez n'avait pas tort : il a été démontré que l'action aide concrètement à tenir l'écoanxiété à distance. C'est en se retroussant les manches que nous pourrions limiter les impacts de la crise environnementale, en particulier les conséquences que vivent de façon disproportionnée les groupes défavorisés.

Malgré l'anxiété que ressentent plus de la moitié des jeunes québécois-es, le Québec n'est pas l'un des lieux les plus menacés par les changements climatiques. Ce sont plutôt les populations de l'hémisphère sud, déjà défavorisées, qui en vivront les plus graves

effets. « Les pauvres – ou les plus défavorisés – souffrent de façon disproportionnée d'une pollution environnementale qui est produite par la société dans son ensemble », explique l'environnementaliste états-unien Dale Jamieson. Au niveau planétaire, les pays en développement font face à des problèmes environnementaux liés à leur localisation, mais aussi causés par l'exploitation coloniale et néocoloniale. À plus petite échelle, la menace climatique est aussi répartie de façon inégalitaire entre les groupes sociaux. Même dans les pays développés, les environnements les plus dégradés sont généralement occupés par des groupes sociaux défavorisés qui n'ont pas les moyens de s'opposer à cette dégradation ou de se déplacer pour vivre ailleurs. Au Canada, ce sont les communautés autochtones, les personnes à faibles revenus et les personnes racisées qui sont les plus vulnérables aux changements climatiques, selon la fondation environnementale David Suzuki.

En réponse à ces inégalités s'est développé le concept de justice environnementale dans les années 1980. Toujours d'actualité, cette notion appelle à mieux réparer

Un appel à l'action.

tir entre les pays et les groupes sociaux les différentes charges liées à l'établissement de politiques environnementales. Individuellement, nous avons le pouvoir de défendre cette justice environnementale. Nous jouons tous et toutes un rôle, aussi petit puisse-t-il sembler, dans la détérioration de l'environnement. Par

« La prochaine fois que vous vous inquiétez de l'avenir de la planète, rappelez-vous que vous exercez une réelle influence »

exemple, le Canada est l'un des plus grands producteurs de déchets par habitant au monde : les Canadien-ne-s produisent 2% des déchets de la planète, même s'ils et elles ne représentent que 0,5% de la population mondiale. Au lieu



LAURA TOBON | LE DÉLIT

d'y voir une source d'écoanxiété, il faut y percevoir notre capacité à influencer le cours des événements. Évidemment, le devoir de soutenir les populations vulnérables n'est pas qu'individuel. D'autres éléments entrent en ligne de compte, telles que les actions gouvernementales et les décisions internationales. Cependant, dans notre vie de tous les jours, nous ne contrôlons qu'un seul aspect de la défense de la justice environnementale : notre volonté de diminuer l'impact de nos décisions sur les po-

pulations déjà défavorisées. La prochaine fois que vous vous inquiétez de l'avenir de la planète, rappelez-vous que vous exercez une réelle influence. Si chacun et chacune réduit sa consommation, le Canada ne fera plus aussi piètre figure au niveau international. Encore plus concrètement, le poids que nos modes de vie imposent aux personnes les plus vulnérables s'allégera. Tous nos gestes, mis en commun, ont un impact. Ne baissez pas les bras ; l'heure est à l'action. ☺

Tomber dans les bras de Morphée

Nos perceptions du sommeil et du temps sont-elles les héritières du paradigme capitaliste?

Dimanche soir à 17h. Je suis en train de désespérer. Cette fin de semaine, je n'ai ni touché les lectures obligatoires pour mes cours, ni commencé mes essais de recherche. J'ai passé mon samedi au lit, en train de rattraper ma fatigue cumulative de la semaine, soit tout le sommeil que j'ai manqué. Dimanche, j'ai passé la matinée à faire la vaisselle pour « procrastiner de manière productive ». Le soir,

que j'ai cligné des yeux et que ma fin de semaine est partie, qu'elle s'est envolée sans dire au revoir, me laissant avec toute la charge émotionnelle des mauvaises décisions que j'ai prises ces deux derniers jours. Et si j'avais plus de temps? Et si d'un tour de magie, je pouvais figer cet instant? Je deviendrais la femme la plus productive au monde, me dis-je alors que je tombe de nouveau dans les bras de Morphée. Mais d'où vient



LAURA TOBON | LE DÉLIT

« L'arrivée de l'horloge, en plus de permettre le développement d'une économie capitaliste, a aussi conditionné nos habitudes de sommeil »

après une sieste, je m'installe devant mon ordinateur et je regarde un écran figé, dépourvu de mots. Tout à coup, ça me frappe, peut-être à cause du mélange de misère et d'angoisse, de la fatigue constante et du goût amer de mon café de Redpath : c'est le blues du dimanche soir qui s'installe. C'est l'impression

cette obsession avec le temps et le sommeil? Pourquoi ne pas simplement ignorer l'heure qui s'affiche sur notre cadran?

Nos perceptions du temps et du sommeil sont les héritières du 19^e siècle, qui a introduit une obsession avec le temps et la discipline de travail. Dans sa

monographie *Temps, disciple du travail et capitalisme industriel*, l'historien anglais E.P. Thompson constate que notre obsession avec le temps, avec l'heure affichée sur l'horloge, est une conséquence de la révolution industrielle européenne. Selon Thompson, l'imposition de formes synchroniques de temps et de discipline de travail a permis l'avènement du capitalisme industriel et la création de l'État moderne. L'arrivée de l'horloge, en plus de permettre le développement d'une économie capitaliste, a aussi conditionné nos

habitudes de sommeil. Pendant plus d'un millénaire, nombreux étaient les adeptes du sommeil biphasique, soit la pratique de séparer son sommeil en deux périodes réparties sur 24 heures. Un premier sommeil avait lieu entre 21h et 23h, et un deuxième commençait à partir de 1 heure du matin. Le temps entre deux périodes, appelé « la garde » (*the watch*), était une fenêtre de temps productive. Pour les paysans, par exemple, ce réveil nocturne permettait de se remettre au travail, en vérifiant l'état des animaux de la ferme ou en

effectuant des tâches ménagères. Le rythme circadien médiéval, soit la pratique du sommeil biphasique, s'est modifié durant la révolution industrielle grâce à l'introduction de l'électricité et de l'éclairage artificiel qui permettent de rester éveillé.

Je ne propose pas de revenir au Moyen Âge, mais je pense que nos attitudes envers le temps et le sommeil devraient s'éloigner des normes et valeurs capitalistes qui misent sur la productivité. Pourquoi rabaisser quelqu'un qui a « trop dormi »? Pourquoi est-ce qu'on n'accepte pas « je me suis endormi » comme une raison valable d'avoir remis son devoir en retard? Peut-être qu'en blâmant mon improductivité sur le capitalisme, je ne fais que dévier mes problèmes, mais jusqu'ici ça a marché : j'ai pas rendu mon devoir parce que le paradigme capitaliste a mangé mon travail. ☺

MYRIAM BOURRY-SHALABI
Éditrice Enquêtes

VOTEZ

OUI!

TÉMOIGNAGES DE NOS ANCIEN-NE-S

Le *Délit* donne vie à la communauté francophone en écrivant sur les enjeux qui lui tiennent à cœur, sur ses revendications et sur sa production culturelle. Même si on est moins lus que les « vrais » journaux, on a joué un rôle de chien de garde dans les dernières années en mettant en lumière des violations des droits étudiants, des inconduites sexuelles et les limites de la liberté académique. Quand on parle de journaux qui sont l'âme de leur communauté, *Le Délit* est un exemple parfait.

En 2022, c'est absolument impossible pour un journal étudiant de fonctionner sans une forme ou une autre de financement. À cause de la concurrence des réseaux sociaux, nos revenus publicitaires ont été divisés par 10 dans les 10 dernières années, alors qu'il en coûte toujours aussi cher de payer l'impression, le local, les logiciels, les frais d'avocat, etc. Bref, si *Le Délit* n'a plus de financement, les carottes sont cuites.

L'enjeu dépasse les frontières locales : il y a beaucoup, beaucoup moins de journaux étudiants dans les universités et dans les cégeps depuis une trentaine d'années. Justement, *Le Délit* est l'un des derniers au Québec à publier une édition chaque semaine, et son lectorat s'étend bien au-delà des francophones de McGill.

La disparition des journaux étudiants, c'est dommage pour les étudiants.

Rafael Miró, Société - Enquêtes

Travailler au *Délit* est sans aucun doute l'expérience la plus marquante et valorisante que j'aie vécue à McGill. Non seulement *Le Délit* informe-t-il et permet-il l'expression des francophones de McGill, mais il est aussi un espace extraordinaire pour développer ses talents artistiques et journalistiques. En sus, ce journal tient l'AEUM et McGill responsables en enquêtant sur leurs activités. Une presse libre et transparente est un nécessaire contre-pouvoir pour garantir la santé de la vie démocratique et la qualité des services rendus. Dans votre propre intérêt ainsi que dans celui des cohortes futures, je vous encourage fortement à soutenir *Le Délit* lors du prochain référendum de l'AEUM.

Philippe Bédard-Gagnon, Rédacteur en chef

La Société des publications du Daily (SPD) organise un référendum d'existence cette semaine, entre le lundi 14 novembre et le vendredi 18 novembre, qui permettra de déterminer le sort du *Délit* et du *McGill Daily*.

Les médias étudiants indépendants sont une source importante de journalisme critique et de travail créatif sur n'importe quel campus – votez oui pour la liberté de presse, et sauvez *Le Délit* !

Loù la communauté étudiante francophone peut se réunir dans un esprit de camaraderie, de communication et de préservation de la langue française. Y ayant occupé un poste éditorial pendant deux ans, j'ai pu constater de prime abord la fonction particulière – la mission essentielle – qui est la sienne : *Le Délit* rassemble les voix de la francophonie mcgilloise, permettant un accès à de l'information universitaire francophone tout en formant sérieusement les personnes qui s'impliquent dans sa production. Mon expérience à McGill aurait été fortement appauvrie si je n'avais pas eu l'opportunité de m'impliquer au sein du seul journal francophone de mon université.

Audrey Bourdon, Philosophie

Mon implication au *Délit* fut sans doute l'un des éléments les plus mémorables de mon parcours à McGill. Ayant commencé à contribuer au seul journal francophone sur le campus au cours de ma deuxième année à McGill, j'ai rejoint l'équipe éditoriale en tant qu'éditeur lors de ma troisième année, tâche exigeante, mais ô combien gratifiante et motivante! Être plongé dans l'actualité étudiante toutes les semaines a fortement solidifié mes liens avec la communauté mcgilloise, en plus de me permettre de développer des compétences journalistiques de base. Aussi, on ne se cachera pas qu'il a été agréable d'être au service de la population francophone d'une université principalement anglophone et d'y faire vivre le fait français au sein d'une équipe compétente et dévouée! En ce sens, je demeure convaincu du caractère essentiel du *Délit* sur le campus mcgillois et je lui souhaite de tout mon cœur longue vie!

Aymeric Tardif, Société - Opinion

Mon implication en tant qu'éditrice pour *Le Délit* a été l'une des expériences les plus marquantes de mes années à McGill. La petite taille de l'équipe, la liberté dont on disposait à l'intérieur de notre section et le fait de pouvoir voir chaque semaine le produit de nos efforts rendaient le travail extrêmement motivant et me poussaient à vouloir y dédier toujours plus de temps.

Au travers des différentes enquêtes, entrevues et reportages auxquels j'ai participé, mon implication au *Délit* m'a aussi fait découvrir plein d'aspects de la vie étudiante de McGill dont j'aurais autrement complètement ignoré l'existence. Finalement, un journal étudiant comme *Le Délit* est un endroit parfait pour permettre aux étudiant·e·s indécis·es de s'essayer au métier de journaliste : en plus des habiletés que j'ai développées au cours de l'année, j'en ressors avec une connaissance concrète du milieu journalistique québécois – ainsi qu'une forte tentation de revenir y travailler un jour...

Louise Toutée, Société - Enquêtes

Derrière chacune des éditions de nos journaux, ce sont des heures incalculables passées à couvrir des enjeux et des thèmes de première importance – entre le journalisme d'investigation, les couvertures artistiques et les réflexions sociétales, nos pages n'ont cessé de montrer la pertinence de notre existence.

En tant que lieu d'apprentissage, et en dépit de l'absence d'une école de journalisme à l'Université McGill, la DPS permet de participer à la formation de la relève journalistique de demain. C'est pourquoi, je vous appelle sans réserve à voter « Oui » lors du référendum d'existence (2022), seule garantie d'une presse étudiante libre et forte.

Simon Tardif-Loiselle, Président de la DPS

Je suis arrivée à McGill en 2018. J'ai grandi au Québec dans une famille francophone : en arrivant sur le campus, je prononçais mal environ 50% des mots de la langue anglaise. Mon envie de m'impliquer à l'Université était donc radicalement limitée par ma timidité linguistique.

J'ai alors rencontré ce petit groupe qui m'apparaissait à l'époque presque extraterrestre puisque je les croyais si rares à McGill : des francophones et francophiles, issu·e·s des quatre coins du globe. Au cœur de leurs activités, une même mission : faire exister le fait français au sein du campus.

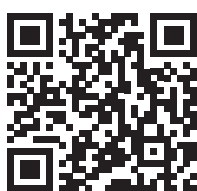
En arrivant au *Délit*, je n'avais aucune expérience ni intérêt en journalisme. J'y ai pourtant passé trois ans. Au-delà d'un journal ou d'une implication étudiante, *Le Délit* est une manière incroyable de fouiller le campus, de mieux le comprendre, de s'intéresser aux enjeux étudiants et de s'impliquer, de corps et de tête, au sein de l'Université.

Le Délit m'a apporté un bagage professionnel énorme : je travaille maintenant comme journaliste indépendante, chose que je n'aurais jamais considérée avant de m'y impliquer. Le journal m'a également offert une expérience humaine et identitaire : j'y ai vu passer des centaines de contributeurs et contributrices au fil des années, dont plusieurs sont devenu·e·s des ami·e·s.

Le Délit m'a offert cet espace si précieux pour grandir, apprendre et transmettre. Son existence au sein de l'Université McGill est d'une importance sans borne pour la santé étudiante, identitaire et culturelle du Québec. Les gens qui s'y impliquent sont passionnés, et ont à cœur de servir la communauté étudiante. Cette flamme est contagieuse, et elle continue de se transmettre année après année, depuis 1977. Longue vie au *Délit*!

Mélina Nantel, Rédactrice en chef

Pour voter :



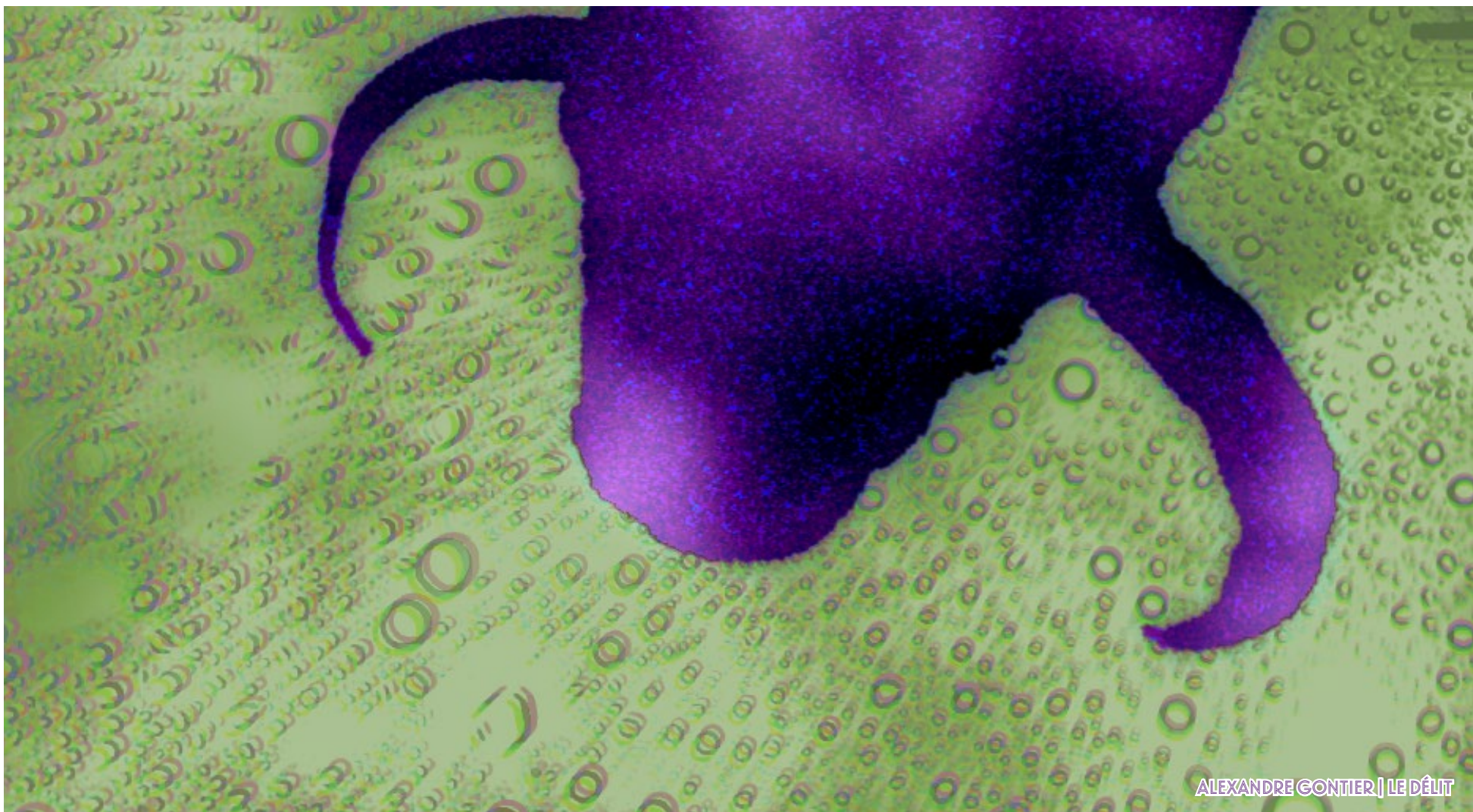
Pour plus d'infos : delitfrancais.com/sauvonsledelit

ledélit
THE
McGill Daily

McGill DAIL ledélit
DPS SPD
DAILY PUBLICATIONS SOCIETY
SOCIÉTÉ DES PUBLICATIONS DU DAILY

La nuit aucun chat n'est gris

Texte par manque d'idées.



ALEXANDRE GONTIER | LE DÉLIT

Le psychologue Jean Piaget écrit que « l'individu qui parle pour lui en éprouve un plaisir et une excitation, qui le distraient passablement du besoin de communiquer à l'autre sa pensée » (Le Langage et la pensée chez l'enfant, 1923). En se parlant seul, on emploie un « langage égo-centrique », comme l'enfant qui « ne cherche pas à se placer au point de vue de l'interlocuteur ». Les mots que l'on prononce pour soi, nous échappent de la pensée socialisée qui cadre nos discours depuis l'âge de raison. Parfois, alors que l'échange est la motivation du discours, il devient prétexte pour monologuer collectivement comme dans « la conversation de certains salons, où tout le monde parle de soi et où personne n'écoute ».

« Parfois, alors que l'échange est la motivation du discours, il devient prétexte pour monologuer collectivement comme dans « la conversation de certains salons, où tout le monde parle de soi et où personne n'écoute » »

Vendredi soir, je marchais à Verdun pour prendre le dernier métro et rentrer chez moi. Je n'avais presque plus de batterie sur mon téléphone, et j'étirais avidement les derniers pourcentages. Je portais l'eau de mes chaussettes à mes manches. Bientôt, ma sueur sentait la pluie, et mes chaussures disaient « ploc ». Mon téléphone s'est éteint. Je me suis retrouvé sans lunettes ni Siri, à faire des demi-tours pour trouver la station de métro. J'avais largement raté le dernier train. Alors j'ai marché un peu et je suis rentré au Resto Bar Chez Pino.

L'endroit était décoré en gris par accident avec de la poussière. Il était entretenu par rafistolage et fatiguait. Il y avait des maillots de football pour le très faux plafond et des chiffons en forme de drapeaux. Sept personnes se trouvaient dans l'établissement, huit avec moi. Deux hommes d'une quarantaine d'années, visiblement alcoolisés, lançaient violemment un téléphone portable sur le carrelage, à tour de rôle, et la jeune femme qui les accompagnait leur criait d'arrêter entre chaque coup. Elle semblait pourtant amusée. Les trois autres clients et l'employée du bar s'échangeaient des regards tendus en attendant qu'ils arrêtent. Le téléphone était indestructible. Dans la tension du moment, je me suis rapproché du comptoir et j'ai demandé un gin tonic. La serveuse épuisée me l'a donné avec un sourire rassurant. J'allais prendre une gorgée, mais le verre m'a échappé. Alors que tous attendaient que l'iPhone se casse, mon verre avait volé le moment en éclats. Les deux hommes

se sont rassis. Leur amie s'est enfin tue. Avant que je ne puisse présenter mes excuses, l'employée, Tania, m'a dit de laisser faire. Elle m'en a refait un autre qu'elle m'a servi dans un verre en plastique. Quand je me suis assis, petit, mais trop grand pour être invisible, j'ai remarqué dans le coin une neuvième personne. C'était une femme qui jouait aux machines à sous, séparées du reste de la salle par une cloison. Elle avait le coup de main d'une automate et le reste de l'absence. On devait sûrement l'oublier à la fermeture et la retrouver le matin devant la machine à sous voisine.

Dans cette ambiance originale, je me suis installé entre deux habitués que j'ai salués. L'un d'eux s'est décalé d'un tabouret en me reprochant d'avoir gâché son souvenir des Bee Gees. Mon visage a dû montrer mon incompréhension parce qu'il a ajouté qu'il se souvenait du groupe dont il est nostalgique au moment où mon verre se fracassait à terre. Ma bêtise l'avait complètement dérobé au souvenir. Je lui ai levé mon verre en plastique avec un sourire embarrassé et je me suis tourné pour saluer mon autre voisin. Celui-ci m'a fait répéter mon prénom suffisamment de fois pour que la joueuse tourne la tête vers moi. Lui s'appelait Antonio. Il ne parlait pas, il chuchotait presque tous ses mots. J'ai essayé de m'accrocher aux morceaux audibles. Je sais qu'il s'appelait Antonio Rodrigue, nom espagnol, portugais, de partout, disait-il. Il habitait dans le quartier parce que Verdun, c'est plus calme et accessible que le centre-ville. Il est né et a grandi en Beauce.

Il avait huit frères et sœurs ou c'est son père qui avait huit frères et sœurs, je ne suis pas sûr. Son père est né aux alentours de 1920. Quant à lui, il avait dix-neuf ans en 1962.

« Même sorti du bar, je le voyais encore parler, il parlait pour lui-même et c'est là que nous nous sommes compris »

Il est revenu sur son deuxième nom, Rodrigue, et l'a utilisé pour décrire la province et le peuple québécois. Il semblait dire que son nom avait voyagé jusqu'ici comme ses ancêtres dont il est fier, et que ses origines n'ont pas d'importance à ses yeux, au sein d'une communauté. Ensuite, il a pris un ton plus sérieux et ponctuait ses phrases susurrées par des expressions de surprise. Son discours allait dans tous les sens. D'après les mots que j'ai entendus, un taureau de 1 800 livres a déchiré la poitrine de son frère. Il a eu très peur, et son oncle avec un fusil avait tiré sur le taureau. J'ai quitté Antonio Rodrigue alors qu'il continuait son histoire. Même sorti du bar, je le voyais encore parler, il parlait pour lui-même et c'est là que nous nous sommes compris. ☹

ALEXANDRE GONTIER
Éditeur Vie nocturne

Coup de foudre à Cinemania

Récit de deux semaines de festival du cinéma francophone.

LOUIS PONCHON
Éditeur Culture

La dernière fois – et peut-être la seule fois – où je me rappelle être entré dans une salle de cinéma pleine, une salle dont pas un seul siège ne restait inoccupé, remonte au jour où, force d'insistance, mes parents avaient accepté à contrecœur que je les accompagne dans le vieux cinéma municipal assister à la sortie d'*Intouchables* du tandem de réalisateurs Eric Nakkache et Olivier Toledano. C'était en 2011, j'avais neuf ans. Depuis, chaque séance ou presque offre le spectacle d'une désertion, un abandon progressif de la salle obscure au profit du confort offert par les plateformes de vidéo à la demande.

C'est une tout autre image du cinéma, bien plus réjouissante, qu'ont présenté pendant deux semaines chacune des projections du Festival de films Cinemania, le plus important festival de cinéma francophone d'Amérique du Nord, qui s'est tenu à Montréal du 2 au 13 novembre derniers. Et tout est différent dans une salle pleine, comme s'attachait à le souligner le cinéaste Lukas Dhont lors de la présentation de son film *Close* : l'expérience du film est tellement plus forte, plus physique, lorsqu'elle est partagée avec des centaines d'inconnus. Il s'agissait du premier festival de cinéma auquel j'assistais. N'étant pas particulièrement cinéophile, je crois que je n'avais jamais enchaîné



CLOSE - LUKAS DHONT | CINEMANIA

un si grand nombre de projections en un laps de temps si court que durant ces deux dernières semaines. Cet événement exceptionnel m'a bien sûr permis de voir des films excellents, et d'autres nettement plus ennuyeux, mais aussi de rencontrer les équipes, les acteurs, les réalisateurs à l'origine de certains d'entre eux, et surtout de me laisser prendre à cette magie du cinéma que j'avais complètement oubliée, ce septième art que Guilhem Caillard, directeur général de Cinemania, désignait en ouverture du festival comme le véritable « ciment de nos sociétés ».

Un festival sous le signe de la diversité

Pour sa 28^{ème} édition, Cinemania mettait à l'honneur le Luxembourg, ce petit pays européen de 645 000 habitants situé entre

l'Allemagne, la Belgique et la France, dont la contribution à l'industrie cinématographique mondiale consiste essentiellement à participer à de grandes coproductions internationales. Le premier ministre du Luxembourg, Xavier Bettel, était par ailleurs présent à la cérémonie d'ouverture du festival le 2 novembre dernier au Cinéma Impérial, où il a prononcé un discours à la fois drôle et percutant qui dévoilait le thème le plus cher, semble-t-il, à chacun des organisateurs de la compétition : la promotion de la diversité, et en particulier la diversité de la francophonie, cette chose « si vaste que personne ne peut en saisir tous les contours » selon Pascale Bussièrès, coprésidente du jury (compétition « Visages de la Francophonie »).

Symbole de ces échanges, c'est un film québécois, tourné à Montréal, adaptant un livre de Romain Gary, et mettant en scène un acteur français – Denis Ménochet, omniprésent dans la compétition (à l'affiche de pas moins de quatre films) – qui a lancé le festival. *Chien blanc*, réalisé par Anais Barbeau-Lavalette, propose une réflexion passionnante autour de la nature du racisme et de la question du privilège blanc dans l'Amérique des années 1960. Il s'agit de l'histoire d'un chien errant adopté par le couple formé par Jean Seberg et Romain Gary, tous les deux très impliqués dans les milieux militants pour les droits civiques, qui se trouve avoir été dressé pour attaquer spécifiquement les Noirs, et que Gary refuse de faire euthanasier dans l'espoir de le « déprogrammer ». *Chien blanc* constitue un plaidoyer pour la tolérance, mais aussi pour la mémoire des erreurs du passé, dont la force réside dans sa capacité à présenter coup sur coup les images les plus terrifiantes (d'un chien pourchassant des écoliers noirs) et les plus belles de simplicité (un rayon de soleil, un jardin fleuri).

La force du cinéma francophone

Au-delà de *Chien blanc*, le panorama du cinéma francophone offert par Cinemania a de quoi réjouir. Du thriller franco-espagnol *As Bestas* (R. Sorogoyen) au huis-clos *Peter Von Kant* sur la vie de Rainer W. Fassbinder, signé François Ozon, en passant par *Les Choses humaines* (Y. Attal, France), *Rodéo* (L. Quivoron, France), *Rodéo* (J. Desjardins-Paquette, Canada), *L'Origine du Mal* (S. Marnier, Canada/France), *L'Astronaute* (N. Giraud, France) ou *Arrête avec tes mensonges* (O. Peyon, France) ; le cinéma francophone offre cette année une longue liste de films poignants, très convaincants. Ils ont comme point commun de susciter chez le spectateur des émotions très fortes, sans forcément entrer dans une grande dépense technique ; qu'ils vous fassent couler des larmes de joie à l'instar de *L'Astronaute*, un

en laissant la tragédie de la Shoah traverser le film comme elle a marqué chaque instant de sa vie.

Attention cependant, comme tout festival, comme tout cinéma, il y a aussi eu des trous noirs d'ennui, des scénarios bancals et des films si lents qu'ils ont accéléré le vieillissement de mes cellules : à l'instar du film *Le monde d'hier* de Diastème, dont le vide scénaristique est confondant, et dont le titre n'a aucun rapport avec l'œuvre de Zweig (ni avec rien du tout, en fait), ou encore du sublime *Corsage* (M. Kreutzer, Luxembourg/Autriche/Allemagne) dont le seul, mais inexcusable défaut est d'offrir l'énième légende d'un personnage qui ne m'a jamais intéressé (parce qu'elle était très loin de l'icône indépendante et féministe qu'on a bien voulu faire d'elle), j'ai nommé l'impératrice Sissi.

« Le cinéma francophone offre cette année une longue liste de films poignants, capables de susciter des émotions très fortes sans entrer dans une grande dépense technique »

magnifique conte moderne sur le pouvoir des rêves, ou vous plongent dans un trouble terrifiant avec *Les Choses humaines*, qui questionne intelligemment la complexité des affaires de violence sexuelle.

Parmi les films à plus gros budget qui ont aussi marqué le festival, on peut citer d'abord *Couleurs de l'incendie* du réalisateur-acteur Clovis Cornillac, qui était présent lors des projections. Cette adaptation du deuxième roman de la trilogie intitulée « Les enfants du désastre » de Pierre Lemaitre correspond tout à fait à l'idée que l'on pourrait se faire d'un cinéma romanesque. En multipliant les intrigues, les personnages, les lieux, les mouvements de caméra et les prises de vue, le film de Cornillac s'inscrit dans une grande générosité, une richesse cinématographique qui dépasse presque le rythme effréné du roman. Cependant, le film le plus ambitieux présenté au festival (et l'un des plus réussis) reste sans aucun doute *Simone, le voyage du siècle* d'Olivier Dahan. Il présente la vie de Simone Veil dans une chronologie éclatée, en cloisonnant chacun de ses combats politiques, tous plus importants les uns que les autres (comme le droit à l'avortement), et

Fermer les yeux et pleurer

Pour finir, si on me demandait quel film j'ai préféré, lequel j'ai trouvé le plus juste, le plus original et le plus beau : je répondrais, sans l'ombre d'une hésitation, *Close* du jeune réalisateur belge Lukas Dhont. Parce qu'il parvient à décrire avec simplicité la pureté de l'amitié qui unit deux garçons de 13 ans ; parce qu'il montre la violence du regard étranger qui se pose sur leur relation, le regard de leurs camarades de classe ; parce qu'il fait pleurer sans jamais appeler aux larmes ; parce qu'il suggère sans montrer et montre sans dire ; et parce que ses personnages sont symboliquement toujours pris dans le mouvement, dans une perpétuelle fuite en avant : *Close* est un chef-d'œuvre, doublement récompensé dimanche 13 novembre par le Prix du Jury et le Prix du Public du Festival Cinemania.

Il fait partie de ces films dont le synopsis ne vous inspire pas grand chose, que l'on va voir sans trop s'y être préparé, mais qui vous laissent, dans l'âme, et dans les yeux, une marque indélébile. C'est cela le coup de foudre. C'est cela la magie du cinéma. ☺



PETER VON KANT - FRANCOIS OZON | CINEMANIA

Nos vélos pour une moto

Quand la protagoniste en devient trois.

CÉLIA PÉTRISSANS

Coordinatrice Réseaux sociaux



RODEO - LOLA QUIVORON | CINEMANIA

Que isso que você vê /
Um corpo apenas,
que nem na TV »
On fredonne, on ne connaît pas les paroles, on mâche les mots mais rien ne nous arrête, on poursuit le rêve, la mélodie enchante cette nuit d'août. Il est minuit passé, ma sœur Elina et moi roulons au bord de la Nive, on dessine des zigzags à vélo, le chemin est nôtre, on le connaît par cœur et cette nuit on n'en a même pas peur. Nos cheveux frisés volent au vent et je sens la chaleur imprégner mon crâne. On s'est échappé sans casque, notre petite

de la cathédrale surplombant les appartements, les ponts illuminés, l'Adour et au loin le cinéma. C'est de là que nous revenons, de l'Atalante, mon échappatoire des années à Bayonne.

WOUUUHOUU

Quelques heures plus tôt, Elina m'a appelée : « d'accord, je viens, on se retrouve à quelle heure? »

19 heures, on est plantées devant l'affiche : « Rodeo », elle répète avec l'accent américain. Au milieu des Yamaha et des Kawasaki, nos vélos font pâle figure, nous sommes des étrangères hébétées devant un monde dont nous n'avions fait qu'entendre le bruit fracassant. Elina me parle de ses amis, de connaissances qui roulent en Y, moi je tourne mon vin blanc, incapable de participer à la discussion, encore empêtrée dans un dégoût aux airs supérieurs, fanée, lasse que je finisse de noyer au fond de mon verre. Les *riders* franchissent la porte d'entrée avec leurs casques fluorescents, leurs sacoches et leurs cigarettes. S'opère alors une étrange fascination, une envie de comprendre, ce pourquoi deux semaines plus tôt j'avais réservé un billet, priant ma petite sœur de venir découvrir ce monde à mes côtés.

Julia, le personnage principal surnommé l'Inconnue, nous entraîne dans sa frénésie et je vois les yeux d'Elina briller, brûler d'une adrénaline contagieuse qui se répand dans mon corps. L'Inconnue n'est rien sans bécane, son existence est engrenée dans l'odeur de l'essence, l'huile est le sang coulant dans ses veines. On ne peut la séparer du piston qu'elle garde autour du coup, il est son cœur, battant au

rythme des accélérations. Puis un instant, nos fréquences se joignent à l'unisson, l'air se fige, la mélodie commence : « *que isso?* », nous interpelle « *que você vê?* » et nous emporte, « *um corpo apenas, que men na TV.* » Un spectre s'abat alors sur la salle, la musique opère, nous plonge dans une transe alors que Julia poursuit sa course. L'euphorie se transforme en un rêve, je veux m'agripper à sa moto, rouler furieusement, frôler la mort pour vivre passionnément. Les rouages du cross bitume se défont sous nos regards saisis par cette femme qui s'envole pour se faire une

« Au milieu des Yamaha et des Kawasaki, nos vélos font pâle figure, nous sommes des étrangères hébétées devant un monde dont nous n'avions fait qu'entendre le bruit fracassant »

place dans un monde d'hommes. Ce milieu, Lola Quivoron le transmet aussi par le vrombissement des machines, le roulement des moteurs, le métal qui cogne, les motos qui tombent, s'entrechoquent, le bitume hanté par la mort, le sang dans les fentes où pénètrent des petits cailloux, qui

« Les larmes coulent et trempent mon visage, je pleure en écoutant la musique, en regardant l'image. Je croyais m'être débarrassée de ma nostalgie mais en vain, je vois Julia, je vois ma petite sœur »

écorchent les genoux. On entend ce bourdonnement lent et sensuel émanant des humains-machines. Il-elle-s ont le crâne au vent, embrassent leur bécane, la caressent d'une main ferme, sûre d'elle, pire qu'une extension d'eux-mêmes, leurs motos sont leur âme. Un amour né de la nécessité transformée en une ardeur radicale.

WOUUUHOUU

On rentre en longeant la Nive après la séance de questions-réponses avec la réalisatrice. C'est à ce moment que je regarde en arrière, que le film continue d'exister dans ma tête et infiltre mon réel. Nous sommes deux sœurs dessinant des zigzags, chantant au bord d'un fleuve sur nos belles bécanes. En garant nos pseudo-machines, on remarque un autocollant collé à l'arrière de celle d'Elina ; « *64 bike life* ». Regards complices, « *64 bike life* » on chuchote en entrant dans la maison endormie.

Deux mois plus tard, je suis à Montréal, à la cinémathèque québécoise. Plantée devant l'affiche, je murmure : « Rodeo », hochant la tête en signe de respect pour les *riders*. Dans mes oreilles rappe 070 Shake, « *She's casting spells on me when she talks, I'm locked away down in her*

thoughts », l'excitation monte, je ferme les yeux et je sens, je sais ce qui se prépare, l'adrénaline qui va saisir mes membres, l'écran brûlant ma rétine, l'euphorie de voir le visage d'une femme filmée avec la délicatesse habituellement accordée aux paysages. À ma droite sont installées deux amies, mais c'est à ma gauche que je regarde. Le fantôme d'Elina me sourit, son double spectral hante ma pensée embuée des restes du bonheur d'une soirée.

À l'écran Julia est belle, Julia à qui j'ai tant pensé pendant deux mois. Arrive la séquence du premier vol, de son doigt levé contre sa victime, de sa fuite sur des paroles qui aujourd'hui me donnent la fièvre : « *Que isso que você vê / Um corpo apenas, que nem na TV* ». Les larmes coulent et trempent mon visage, je pleure en écoutant la musique, en regardant l'image. Je croyais m'être débarrassée de ma nostalgie mais en vain, je vois Julia, je vois ma petite sœur. Je croise une moto et je la prends pour un vélo, et mon vélo pour une moto. L'été, Bayonne, Montréal, le tintement du métal, les débris d'une bécane en flammes, tout s'entremêle. Je m'accroche à ces illusions, je suis une forcenée, obsédée par ce tourment, mon propre rodéo. ☹

« C'est de là que nous revenons, de l'Atalante, mon échappatoire des années à Bayonne »

rébellion, le seul moment de liberté, la vraie, celle qu'on respire en été, comme ces soirs où bouches béées face au soleil, nous avalons la mer, avant de nous jeter dans les vagues de l'océan noir. Je ris, elle rit, on chante encore « *O corpo não é sujeito, sujeito é bem mais além* », on fredonne parce qu'on ne sait pas ce que ça veut dire, on ressent c'est tout, et c'est tout.

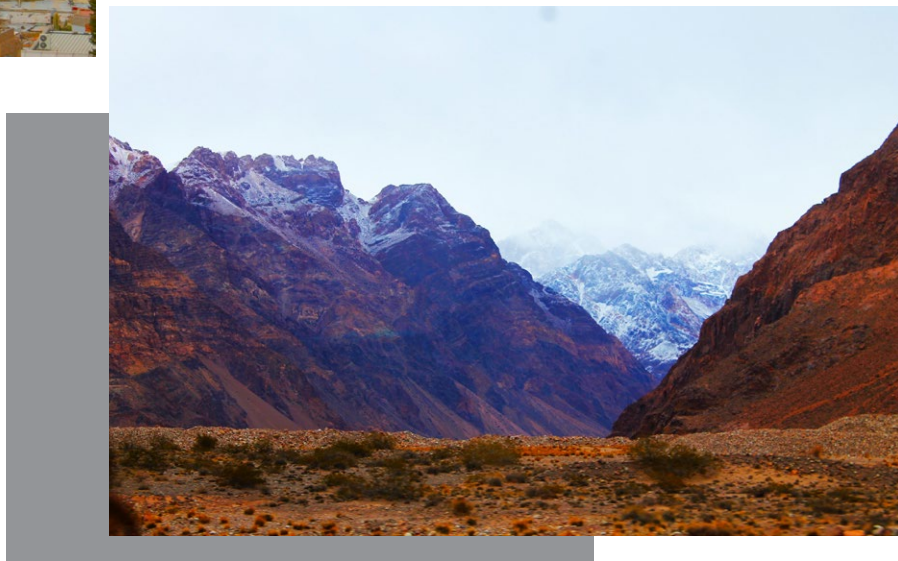
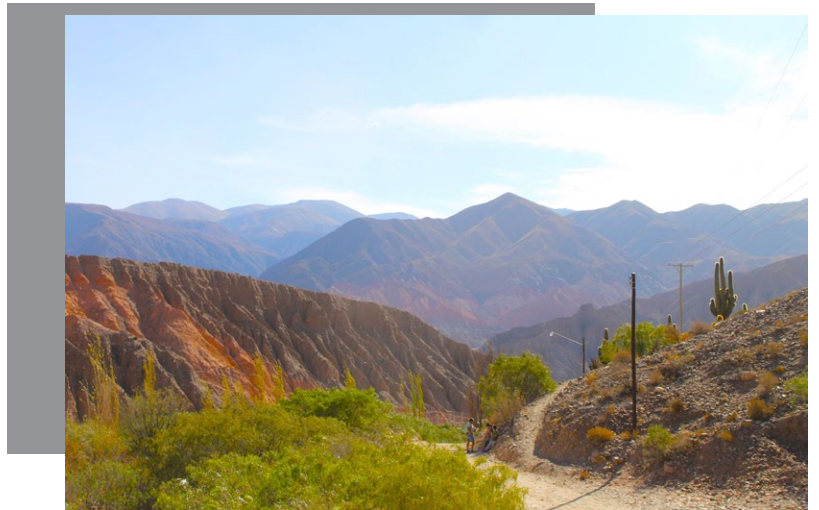
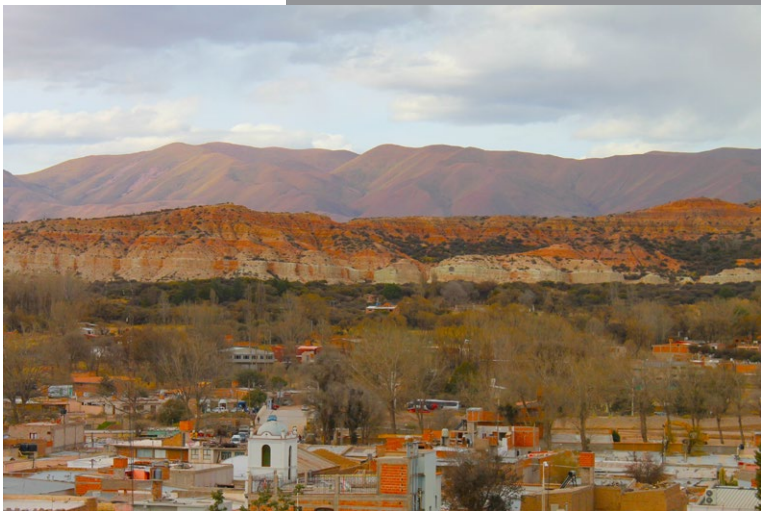
J'observe sa figure qui s'avance dans le noir. Dans quelques heures, je pars. Je regarde le fleuve, l'eau qui ondule entre les grandes herbes, le chemin de fer, le stade, les lampadaires éteints et la lune. Je regarde derrière moi, j'y laisse la vision

Ne pleure pas pour moi Argentine

Ligne de fuite.

LÉONARD SMITH

Coordonnateur de la production



MUSIQUE

Le MTELUS fête ses cinq ans

TELUS offrait pour l'occasion un spectacle gratuit.

NATACHA PAPIEAU

Contributrice

Le 3 novembre dernier, TELUS offrait un spectacle d'anniversaire gratuit afin de célébrer les 5 ans d'existence du MTELUS, résultat de son partenariat avec L'Équipe Spectra. La salle de spectacle, située sur la rue Sainte-Catherine, affichait complet avec au programme les artistes Ariane Moffatt, Valaire, FouKi, Naomi, Les Louanges, Mike Clay et Marilyn Léonard. Le spectacle a permis d'amasser 10 000\$ au profit de LOVE Québec, un organisme montréalais qui aide des jeunes à développer leur intelligence émotionnelle et surmonter leurs défis personnels.

ses compositions originales, Valaire a accompagné les artistes invité-e-s tout au long de la soirée.

Moffatt pour chanter *Sunshine*. Entre chaque artiste, Luis Clavis (membre de Valaire et

eu l'occasion de présenter leurs chansons et d'enflammer la scène.

les arches du hall d'entrée et de la scène, les moulures, les colonnes, l'architecture.

Toutes les générations présentes au MTELUS ont eu droit à un spectacle endiablé. Ariane Moffatt a ainsi réjoui ses fans en interprétant *Point de mire*, grand succès de son premier album solo *Aquanaute* sorti en 2002 et certifié disque de platine au Québec. Preuve que sa musique est indémodable : ce printemps, elle a lancé *Aquanaute 2022* en compagnie de jeunes artistes qui revisitent son album mythique.

Un anniversaire qui fait écho à son histoire

Le spectacle gratuit offert par Telus n'est pas une nouveauté pour l'établissement. Cinq ans plus tôt, un spectacle gratuit avait lieu, cette fois-ci pour inaugurer le tout nouveau MTELUS. L'établissement avait alors été complètement rénové afin de procurer une nouvelle acoustique et une nouvelle ambiance modernisée à ses spectateur-ric-e-s. Certains éléments emblématiques du « Métropolis » (ancien nom du MTELUS) ont toutefois été conservés et mis en valeur :

Cependant le Métropolis n'est pas le seul prédécesseur du MTELUS. Construit en 1884, le bâtiment sert de théâtre d'été dès l'année suivante, avant d'être rebaptisé le « Théâtre français » en 1893. Entre 1923 et 1981, le théâtre est reconverti en cinéma puis de nouveau en théâtre avant de faire

« Toutes les générations présentes au MTELUS ont eu droit à un spectacle endiablé »

office de cinéma érotique. Après six ans de fermeture, le Métropolis voit le jour jusqu'à son acquisition par l'Équipe Spectra en 1997 qui, depuis lors, perpétue la mission artistique de l'établissement.

Pour connaître les prochains spectacles du MTELUS, visitez <https://mtelus.com/fr> ☺



Des prestations hautes en couleur

À la suite d'une prestation captivante de Marilyn Léonard en première partie, le spectacle a débuté avec Valaire, un groupe de musique aux influences électro-jazz-hip-hop-rock originaire de Sherbrooke. En plus de présenter

Mike Clay a interprété plusieurs succès de son groupe, Clay and Friends, tels que *CNQDL* et *OMG*. Le chanteur est allé au plus près de ses fans en se laissant porter par la foule sur les airs de *Bouge ton thang*. Il a eu l'occasion de revenir sur scène plus tard dans la soirée aux côtés d'Ariane

animateur improvisé) laissait le public survolté deviner le nom du-de la prochain-e invité-e à monter sur scène à l'aide de jeux de mots et de phrases inusitées. Parmi les invité-e-s, Les Louanges a interprété *Chaussée* et *Pigeons*, et FouKi, son single *Ciel* ainsi que *Copilote* et *Gayé*. Ces artistes ont